

La Commission des Usagers est chargée **d'assister et d'orienter toute personne qui s'estime victime d'un préjudice** du fait de l'activité de l'établissement et de **l'informer sur les voies de conciliation et de recours gracieux ou juridictionnels** dont elle dispose.

- Si vous souhaitez formuler des réclamations, elles devront être présentées de préférence par écrit, au directeur de l'Etablissement. Elles seront examinées par cette Commission chargée de vous assister et de vous orienter.
- médecin ou non médecin. Le service Accueil se tient à votre disposition pour prendre un rendez-vous auprès de la personne de votre choix.

Caroline LUSSATO
Directrice



Médiateur médecin

Marc FARGIER
Praticien Hospitalier
Président de la CDU



Médiateurs non médical

Françoise BOUILLOT
Cadre supérieur de santé
Titulaire



Caroline DUCOEUR
Cadre de santé suppléante



Représentants des usagers

Georges BERNE
Titulaire
Vice – président de la CDU



Pierre CORNILLON
Titulaire



MEMBRES INVITES :

Présidente de la CME :

Dr CARRIERE

Représentant de la Commission du Service de Soins

Infirmiers : Catherine MOULIN

Représentant du personnel :

Fabienne MAREY

Qualificatrice : *Florence GOUBIER*